

CHARTE

- **Le fondement de la Bourgeoisie de Bienne est formé, d'une part, par le statut de Bourgeoisie et, d'autre part, par la propriété foncière.**

Les membres de la Bourgeoisie sont fiers d'en faire partie. Ils s'identifient avec les objectifs de la Bourgeoisie, les partagent et s'engagent sous diverses formes

- **En premier lieu, la Bourgeoisie de Bienne sert la communauté par une gestion et un entretien modernes et proches de la nature des forêts et des prairies dans la région biennoise.**

Elle s'engage pour l'utilisation du bois en tant que ressource à tous les niveaux, convaincue d'engendrer un avantage écologique, économique et social, et ce aux plans local et global.

- **La Bourgeoisie de Bienne gère sa fortune avec soin et de manière rentable.**

Elle fournit des prestations axées sur l'économie de marché, afin d'accomplir ses tâches en couvrant ses frais et de manière indépendante.

- **La Bourgeoisie de Bienne mène un domaine social**

Le domaine social accomplit les tâches légales en matière de protection de l'enfant et de l'adulte ainsi qu'en ce qui concerne l'aide sociale. En plus, elle dispense des conseils sociaux sur une base bénévole et octroie des subsides de formation, offrant ainsi à ses membres la possibilité d'un engagement solidaire.

- **La Bourgeoisie de Bienne prend soin de son histoire et s'engage pour le maintien et le renforcement des bourgeoisies.**

La présente Charte a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée de la Bourgeoisie le 30 juin 2009.